

<b>NAVET Léopold, Marcel</b>	<b>Classe : 1917 Mobilisé</b>	<b>Pensionné</b>	<b>Lien avec Espagnac : natif / résident (?)</b>
----------------------------------	-----------------------------------	------------------	--

## IDENTIFICATION

**Nom** : Navet

**Prénoms** : Léopold, Marcel

**Date et lieu de naissance** : 28.06.1897 à Espagnac Sainte-Eulalie

**Date et lieu de décès** : 11.05.1956 à Boussac

**Filiation\*** : Navet Eugène ; Brel Marie ; domiciliés à Espagnac Sainte-Eulalie

**Profession\*** : cultivateur

**Lieu de résidence\*** : Espagnac Sainte-Eulalie

**Description\*** : taille : 1,67 m. ; blond ; instruction : 2

(\*) situation à l'année de la classe

## ETATS DES SERVICES 14 – 18

**Classe** : 1917

**Conseil de révision** (date, décision et motif) : 5<sup>ème</sup> partie de la liste de 1916 « ajourné pour faiblesse », 2<sup>ème</sup> partie de la liste de 1917, classé par la commission de réforme de Cahors du 24.05.17 « bon pour service auxiliaire » pour « insuffisance de développement »

**Mobilisation** (date, lieu, unité, grade) : 04.09.1917, au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Cahors, soldat de 2<sup>ème</sup> classe

**Situation de famille à la mobilisation** : célibataire

**Profession à la mobilisation\*** : cultivateur

**Résidence à la mobilisation\*** : Espagnac Sainte-Eulalie (?)

(\*) situation établie au vu de la fiche matricule

### **Chronologie des services :**

Passé au 13<sup>ème</sup> escadron du train le 19.11.17

Passé au 15<sup>ème</sup> escadron du train le 19.01.19

Passé au 7<sup>ème</sup> escadron du train le 03.02.19

Passé au 15<sup>ème</sup> escadron du train le 26.06.19

Passé au 17<sup>ème</sup> escadron du train hippomobile de Montauban le 27.09.19

**Récompenses** (médailles, citations) :

**Campagnes contre l'Allemagne** : 04.09.17 au 28.09.19

Zone de l'intérieur : 04.09.17 au 18.11.17

Zone des armées : 19.11.17 au 26.06.19  
 Zone de l'intérieur : 27.06.19 au 28.09.19

**Décès** (date, lieu, circonstances) :

**Inhumation** :

**Commission réforme** (date, décision, motif) :

Commission de réforme de Cahors du 15.09.17 maintenu service auxiliaire « malingre faiblesse de la respiration à droite, apte à faire campagne »

**Libération** (date, motif, lieu) : congé de démobilisation le 28.09.1919, se retire à Boussac

**Durée de la mobilisation** : 2 ans

**Mentions** (mort pour la France, pensionné) :

Pensionné temporaire 10 % puis permanent à 15 % par arrêté concédé en 1925

Certificat du combattant refusé en 1933

<b>Léopold, Marcel NAVET</b>									
Age et résidence à la mobilisation : 20 ans ; Espagnac									
			7°RI 04.09		13°escad train (ET) 18.11		15°ET 7ET 17ET 19.01 3.2 27.09		
1 9 1 4	1 9 1 5	1 9 1 6	1 9 1 7	1 9 1 8	1 9 1 9				
			15.09	19.11			28.09		
			Maintenu services auxiliaires		zone des Armées		démobilisé		
Zone de l'intérieur	Zone des armées	Armée d'orient	convalescence						

## ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

**Réserves** (date, unités, période) :

Réformé temporaire et proposé pour pension temporaire à 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 29.05.1920 pour « induration des sommets, état général médiocre ».

Commission de réforme de Toulouse du 11.05.1921 : considéré comme « guéri de toute séquelle de bronchite grippale », invalidité inférieure à 10 % et affecté dans les réserves au 17<sup>ème</sup> escadron du train des équipages

Classé le 20.05.1921 en services auxiliaires par le général commandant le groupe de subdivision de Montauban

Commission de réforme de Toulouse du 07.04.1923 : Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire à 10 % pour « sclérose légère sommet droit ».

Commission de réforme de Toulouse du 11.01.1924 : Réformé temporairement n°1 et proposé pour pension permanente à 15 % pour « troubles pulmonaires »

Commission de réforme de Toulouse du 17.04.1925 : classé services auxiliaires et proposé pour pension permanente à 15 % pour « sclérose discrète du sommet droit ».

Affecté dans les réserves au 17<sup>ème</sup> escadron du train des équipages le 03.06.1925  
Passé en position sans affectation le 01.05.1932  
Commission de réforme de Toulouse du 29.07.1936 : service armé et proposé pour pension permanente de 15 % pas d'aggravation pour « sclérose pulmonaire discrète »  
Ne peut désormais que bénéficier de la pension à 15 % concédée par arrêté du 21.11.1925 (notification le 24.07.1937).

**Résidence à la mobilisation :** Boussac depuis 1936 (mais la fiche matricule signale qu'il se retire à Boussac à la démobilisation)

**Mobilisation 39** (date, lieu, unité) : 23.02.1940, dépôt du train n° 17

**Campagnes contre l'Allemagne :**

**Chronologie des services :**

**Libération** (date, motif, lieu) :

## **SOURCES DOCUMENTAIRES**

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensement 1911

Historique du 13<sup>ème</sup> escadron du train des équipages militaires, librairie Chapelot, Paris

## **DIVERS**

### **1 – campagnes contre l'Allemagne :**

Comme tous les conscrits de la classe 1917, Léopold Navet est passé devant le conseil de discipline un an avant la date normal d'appel.

Mais son état « de faiblesse » le fait ajourné pour un an.

La commission de réforme qui le réexamine le 24 mai 1917 le classe comme limite son aptitude aux services auxiliaires en raison d'« une insuffisance de développement ».

Il est alors mobilisé le 4 septembre 1917 et réexaminé le 15 par une nouvelle commission de réforme qui le reconnaît apte à faire campagne dans les services auxiliaires en raison de ce qu'il est « malingre et a une faiblesse à respirer à droite ».

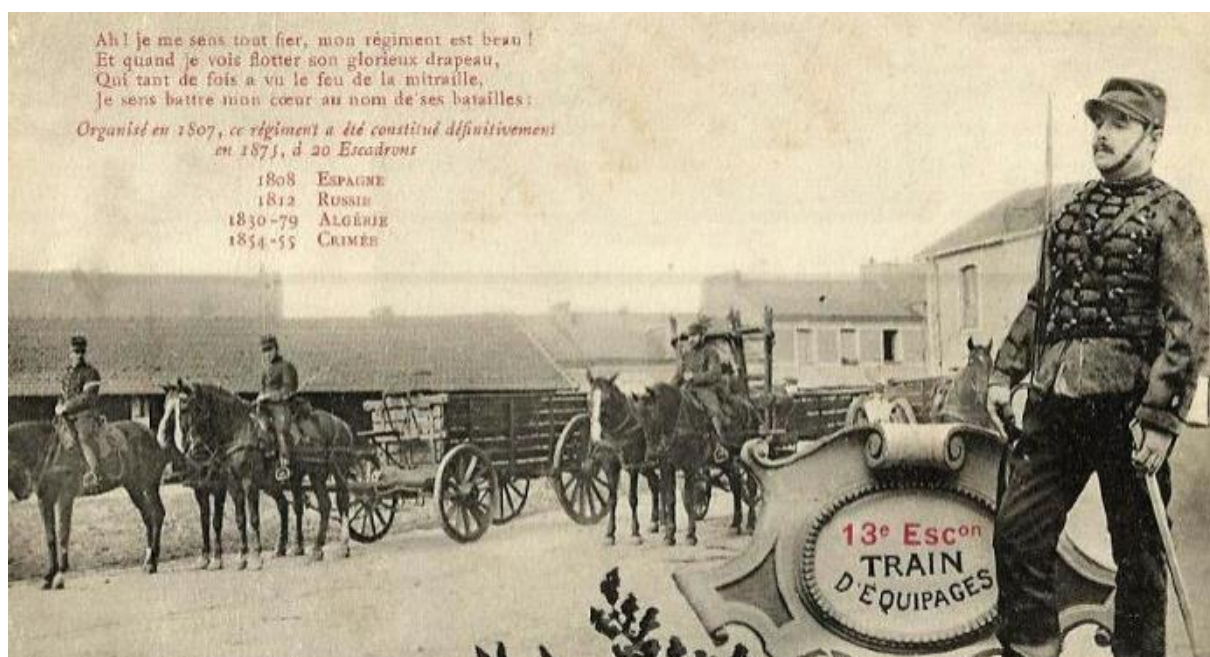
Deux mois plus tard il quitte le 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Cahors pour passer au 13<sup>ème</sup> escadron du train des équipages militaires de Moulins rattaché au 13<sup>ème</sup> corps d'armée, avec lequel il rejoint la zone des armées le 19 novembre 1917.

Les compagnies et unités composant l'escadron étant autonome et faisant mouvement en fonction des besoins des unités auxquelles elles sont rattachées, il n'est pas possible de préciser le parcours, même sommairement de Léopold Navet, dès lors qu'aucune indication n'est donnée sur son affectation au sein de l'escadron.

Il est juste possible d'indiquer qu'il est demeuré en zone des Armées au sein du 13<sup>ème</sup> escadron du train jusqu'au 19 janvier 1919, et que le 13<sup>ème</sup> disposait à la fois de compagnies hippomobiles et automobiles.

En raison de ses compétences professionnelles et de ses affectations militaires ultérieures dans la réserve, il est peu vraisemblable que Léopold Navet ait servi dans une de ces compagnies automobiles.

Ceci donne très d'indication sur son emploi au sein tant les missions sont très diversifiées. Ainsi le 13<sup>ème</sup> escadron outre sa mission première de constituer des convois, dits administratifs pour le ravitaillement, du corps d'Armée, comporte de nombreuses unités ou compagnies spécialisées comme des boulangeries itinérantes, les compagnies muletières, les compagnies de tombereaux ou le groupe mobile de remonte, mais aussi les compagnies attelant l'Etat-major, les ambulances et les services de brancardiers ainsi que les sections d'hospitalisation.



Carte postale du 13<sup>ème</sup> escadron du train

La plupart des compagnies du 13<sup>ème</sup> escadron ont été dissoutes entre octobre et décembre 1918 pour les compagnies de convois et entre janvier et août 1919 pour les autres compagnies spécialisées, les hommes et le matériel étant alors reversés à d'autres escadrons.

C'est vraisemblablement à l'occasion de la dissolution de sa compagnie que Léopold Navet est passé au 15<sup>ème</sup> escadron du train le 19 janvier 1919 pour 15 jours seulement puisque dès le 3 février 1919 il passe au 7<sup>ème</sup> escadron du train caserné à Dôle et qu'il quitte 4 mois et demi plus tard pour rejoindre à nouveau le 15<sup>ème</sup> escadron du train avec lequel il repasse le 26 juin 1919 en zone de l'intérieur.

Peut-être a-t-il alors rejoint le dépôt de cet escadron situé à Orange.

Il passe enfin au 17<sup>ème</sup> escadron du train des équipages le 27 septembre 1919, cantonné à Montauban et qui le place dès le lendemain en congé de démobilisation.

Il se retire alors à Boussac.

## **2 – liens avec Espagnac :**

Si au vu de sa fiche matricule et du recensement de 1911, Léopold Navet est résident à Espagnac au moment de sa mobilisation en 1917, il est également précisé qu'à sa démobilisation fin août 1919, il se retire à Boussac où il meurt en 1956. La même fiche précise pourtant que son changement d'adresse d'Espagnac à Boussac n'est enregistré que le 3 novembre 1936.

## **3 – affections et pension :**

Alors que la fiche matricule ne comporte aucune mention de maladie ou blessures au cours de la période de mobilisation, Léopold Navet est d'abord réformé temporaire avec proposition de pension à titre temporaire en mai 1920 pour une affection pulmonaire, considérée comme guérie un an plus tard.

Mais en 1923, la commission de réforme retrouve trace de sclérose du sommet du poumon droit accordant une pension de 10% d'invalidité portée à 15 en 1924 pour « troubles pulmonaires » confirmés un an plus tard avec concession d'une pension permanente qui est confirmée en l'état en 1936.

N'ayant effectué selon sa fiche matricule, aucune période de réserve entre 1921 et 1936, il faut en déduire que l'invalidité à 15 % pour troubles pulmonaire a été reconnue comme étant en lien avec la présence aux armées durant le temps de la guerre.